

# LE SUIVI DES ÉCHÉANCIERS

Pour réussir à l'éducation aux adultes, il est important :

- De s'engager dans son parcours scolaire en se présentant à tous ses cours et en effectuant le travail requis
- D'être responsable et de travailler au développement de son autonomie

Le rôle des enseignants et des intervenants du CÉAN est de vous soutenir et vous accompagner tout au long de votre parcours scolaire.

## L'échéancier, un outil au service des apprentissages

1. L'élève rencontre l'enseignant et planifie avec lui son échéancier
2. L'élève se présente à ses cours et travaille afin de respecter l'échéancier fixé.  
L'enseignant le rencontre en cours de parcours afin de s'assurer que l'élève progresse bien,
3. À la date d'échéance :

L'élève a respecté son échéancier et atteint ses objectifs, il peut se présenter à son examen.

Ou

L'élève n'a pas atteint ses objectifs en raison d'absences non motivées ou **de tout autre motif inacceptable (ex :: perte de temps en classe)**.

- L'élève doit remplir le formulaire « **Formulaire de prolongation-Formation générale** ».
- L'élève doit se présenter au secrétariat pour prendre rendez-vous avec la direction dans les trois jours ouvrables et remettre son formulaire rempli.
- **Durant le processus de décision, l'élève est retiré du cours. Il ne doit pas être présent à l'école durant ce bloc à moins qu'il ait à rencontrer des intervenants.**
- La direction rencontre l'élève dans les meilleurs délais pour prendre connaissance des motifs qui expliquent le non-respect de l'échéancier et après avoir étudié le dossier de l'élève, elle prend une décision.
- **Si la demande est acceptée**, la direction en avise l'enseignant et l'élève est prévenu. Un nouvel échéancier doit être planifié par l'enseignant.

**Si la demande est refusée**, le cours visé est enlevé de l'horaire de l'élève. Celui-ci pourrait se réinscrire lors d'une prochaine entrée fixée par la direction.

- **Si le deuxième échéancier n'est pas respecté pour des motifs non valables**, le cours est retiré de l'horaire de l'élève. Celui-ci pourra se réinscrire lors d'une prochaine entrée fixée par la direction.

## **ATTENTION !**

Il est bien important de comprendre que l'élève qui se présente à ses cours et qui travaille sérieusement en classe devrait atteindre **les objectifs fixés avec son enseignant**,

**En cas de difficultés ou de problématiques particulières**, l'enseignant et les intervenants du CÉAN (orthopédagogue, éducateur spécialisé, conseillère en orientation, infirmière, etc.) seront disponibles pour les soutenir.

## **La direction**